

Pour diffusion immédiate
Le 9 mai 2014

Réduction des taux d'imposition pour aider les petites entreprises et promouvoir les investissements

WHITEHORSE — Une modification à la *Loi de l'impôt sur le revenu* visant à aider les petites entreprises a été présentée devant l'Assemblée législative du Yukon. Hier, elle a été sanctionnée par le commissaire du Yukon.

« C'est la 12^e fois que l'on modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis 2002. Ces modifications ont entraîné des allègements fiscaux pour les particuliers et les entreprises », a déclaré le premier ministre, M. Darrell Pasloski. « Cette réduction des impôts payés par les Yukonnais s'inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour favoriser une économie prospère et diversifiée. »

À compter du 1^{er} juillet, le taux d'imposition des petites entreprises passera de 4 % à 3 %. Cela représente pour eux une réduction de 25 %.

Environ 1 000 petites entreprises et leurs actionnaires économiseront collectivement 750 000 \$ par année grâce à cette modification. Ces économies d'impôt permettront aux propriétaires de petites entreprises yukonnaises d'investir dans du personnel, dans leurs collectivités ou dans le développement de leurs entreprises.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Cabinet Communications
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Bill Curtis
Communications, Finance
867-667-5276
bill.curtis@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-120

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.